

Le, 6 Mai 1970.

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

**SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN**
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e
Capital : 982.666.000 F.
ASSISTANCE TECHNIQUE

83-D

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

NOTE D'INFORMATION N°191
VEHICULES "D" TOUS TYPES
HYDRAULIQUE

Gommage avec du liquide L.H.M.

En cas de «gommage» d'organes du circuit hydraulique, avant de procéder à l'échange des pièces défectueuses, il est conseillé de faire un rinçage du circuit.

Pour cela :

- vidanger le liquide L.H.M. et le remplacer par de l'huile rinçage moteur S.A.E. 10.
- laisser rouler le véhicule jusqu'à disparition des points durs. Si au bout de 1.000 Km, aucune amélioration n'est constatée, faire l'échange de l'organe défectueux.

NOTE.

Cette opération de rinçage est particulièrement conseillée pour les gommages de tiroirs de sélecteur de vitesses.